

## Publication

### Examen professionnel de spécialiste de réseau avec brevet fédéral

L'Organe responsable\* de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau organise des examens professionnels. Les examens professionnels se fondent sur l'art. 28, al. 2 de la Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et sur son ordonnance du 19 novembre 2003.

Ces examens se conforment au règlement concernant l'examen professionnel de spécialiste de réseau du 26 septembre 2005 et aux directives s'y rapportant.

### Examen principal 2020

#### Dates et lieu de l'examen

Du 16 au 17 février 2021 ainsi que du 22 au 23 mars 2021, au Bildungszentrum Energie BKW Energie AG à Kallnach

#### Conditions d'admission

Selon l'art. 3.3 du règlement:

- Avoir réussi le pré-examen
- Pouvoir justifier d'au moins 6 mois de pratique dans 3 domaines d'activité de l'option choisie

#### Frais d'examen

CHF 1'200.- (TVA en sus), brevet et frais de registre compris.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge du candidat.

#### Langue de l'examen

Allemand (candidats participant pour la première fois et redoublants), français (redoublants), italien (redoublants)

#### Inscription

D'ici au 23 octobre 2020, accompagnée des pièces suivantes:

- Copie d'une pièce d'identité officielle

Le journal de stage à tenir doit être remis à la direction de l'examen, en double exemplaire et sous forme électronique sur une clé USB, au début de l'examen principal.

**Les inscriptions incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en compte.**

#### À adresser à:

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE)  
Stéphanie Knecht  
Hintere Bahnhofstrasse 10  
5000 Aarau  
[stephanie.knecht@strom.ch](mailto:stephanie.knecht@strom.ch)

#### Formulaires d'inscription sur

[www.electricite.ch/specialiste-de-reseau](http://www.electricite.ch/specialiste-de-reseau)

\* L'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau se compose de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), de l'Association des Entreprises d'installation de Lignes aériennes et de Câbles (AELC), de l'Union des transports publics (UTP) et de l'Association suisse des infrastructures de réseau pour la communication, l'énergie, les transports et les TIC (SNiv).